
*Rapport du maire sur la
situation financière de la
municipalité*



Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité, conformément à l'article 955 du Code municipal. Ce rapport traitera des états financiers de l'année 2015, du rapport du vérificateur, du budget de l'année 2016 et des orientations générales du budget de l'année 2017.

États financiers 2015 et rapport du vérificateur

Les livres de la Municipalité de Saint-Narcisse ont été vérifiés par la firme de comptables agréés Morin Cadieux s.e.n.c. Selon le rapport des vérificateurs, les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015 présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité. En voici les principaux éléments qui résument la situation :

	2014	2015
REVENUS GLOBAUX	2 415 195\$	2 190 740\$
DÉPENSES GLOBALES	1 623 537\$	1 696 424\$
IMMOBILISATIONS	1 488 330\$	1 585 510\$
Transferts conditionnels (subventions)	(174 390\$)	(15 000\$)
Emprunt à long terme	(1 176 459\$)	(1 532 717\$)
Transfert des activités financières	(113 681\$)	(40 981\$)
Revenus à titre de donation	(23 800\$)	0\$
Solde disponible règlement emprunt fermé	0\$	3 188\$
DETTE À LONG TERME	2 374 122\$	4 823 276\$
À l'ensemble de la municipalité	(777 294\$)	(1 498 594\$)
Aux abonnés de l'aqueduc et l'assainissement	(350 904\$)	(1 127 623\$)
Réserves financières par la municipalité	(1 317\$)	(4 505\$)
À la charge du gouvernement Québec	(1 244 607\$)	(2 192 554\$)
SURPLUS LIBRES		
Section Générale	420 599\$	432 263\$
Section Aqueduc	260 260\$	280 534\$
Section Assainissement	135 634\$	140 401\$

Situation financière 2016...les projets réalisés

- La municipalité a procédé à la réfection du rang Saint-Pierre dont une partie des travaux est payable à 50% par une subvention du programme Réhabilitation du réseau routier local (volet accélération des investissements) ;
- L'acquisition d'un nouveau camion 10 roues s'imposait puisque notre camion actuel sollicitait trop de réparations onéreuses ;
- Puisque l'école Notre-Dame commence à reprendre vie avec l'arrivée de l'ÉTAB et la location de plusieurs locaux à des professionnels ou des organismes, nous avons dû faire des rénovations au bâtiment afin de nous rendre conformes à la réglementation du code du bâtiment ;
- Des travaux de rénovation des salles de bain du centre communautaire et de la salle municipale ont été réalisés grâce à une aide financière obtenue par l'entremise de la FADOQ ;
- Les aménagements effectués au niveau des équipements de loisirs tels que le module de jeux pour les enfants 0-5 ans, le terrain de pétanque, les estrades au terrain de balle, les modules de planche à roulettes et bien plus ont été réalisés avec les aides financières que le Centre des loisirs et la FADOQ ont réussi à obtenir, et ce, avec une minime participation financière de la part de la municipalité.

Le tableau qui suit présente les divers travaux en immobilisations comptabilisés en 2016 de même que le financement obtenu pour actualiser ces projets.

	Investissements	Subventions	Fonds général	Emprunt
Travaux rang St-Pierre	978 966\$	448 047\$		530 919\$
Camion 10 roues	280 000\$			280 000\$
Éclairage au DEL	83 634\$	20 000\$	63 634\$	
Rénovation école Notre-Dame	31 916\$	13 674\$	18 242\$	
Travaux rang 2 et route du Moulin	40 138\$	21 400\$	18 738\$	
Achat de bien divers	27 413\$		27 413\$	
TOTAL	1 442 067\$	503 121\$	128 027\$	810 919\$

Pour terminer cette section et me conformer à l'article 11 de la Loi 24, je vous informe de la rémunération payée par la municipalité aux membres du conseil pour l'année 2016.

Rémunération maire

Rémunération : 9 516\$

Allocation de dépenses : 4 758\$

Total : 14 274\$

Rémunération maire MRC

Rémunération : 9 609\$

Allocation dépenses : 4 805\$

Total : 14 414\$

Rémunération conseiller

Rémunération : 3 172\$

Allocation de dépenses : 1 586\$

Total : 4 758\$

À la fin de l'année 2016, le surplus accumulé devrait se situer à près de :

262 003\$ / section générale

231 044\$ / section aqueduc

96 688\$ / section assainissement

Budget 2017

L'année 2016 aura été une année faste pour notre municipalité en termes de développement économique. La construction d'un nouveau bâtiment pour Unicoop, un agrandissement et une relocalisation pour R. Tessier et Fils, implantation du magasin Korvette, investissement important à l'Intermarché, l'accueil de travailleurs autonomes à l'ÉTAB, l'agrandissement du bâtiment du Club de motoneige du comté de Champlain, la mise en place du marché Champêtre, etc. Ces investissements représentent des signes tangibles de la confiance des gens d'affaires dans notre milieu. Nous réussissons à maintenir un développement grâce au dynamisme que l'on retrouve tant au niveau de la construction résidentielle, du développement économique, des loisirs et des activités culturelles qui prennent vie tout au long de l'année. Nous croyons fermement qu'un milieu animé est un milieu vivant...ce qui génère du développement.

Nous recevons actuellement les différentes informations des diverses instances régionales et provinciales en lien avec la préparation du budget 2017. Le contexte politique amène le conseil municipal à faire preuve de prudence et de retenue dans le développement de nouveaux projets. Nous serons vigilants pour tenter d'obtenir des aides financières qui nous permettront de poursuivre la mise à niveau de nos infrastructures routières et de compléter les projets en cours. Ainsi, nous comptons poursuivre les travaux d'améliorations dans certains rangs, même si la réfection de ceux-ci ne se réalise pas à la cadence souhaitée par la population.

Nous poursuivrons aussi nos efforts de développement de notre communauté par le biais de diverses initiatives qui contribuent à notre qualité de vie. Nous croyons sincèrement que le climat que nous travaillons à mettre en place dans notre communauté favorise l'attraction et l'accueil de nouvelles familles et dynamise le marché immobilier. Aussi, le conseil municipal est très sensible à l'importance d'assurer un contrôle serré des finances publiques et je peux vous assurer que votre conseil municipal fait preuve d'une très grande rigueur à ce niveau.

Ainsi, au cours de la prochaine année, le conseil municipal prévoit :

- *Poursuivre les travaux d'entretien sur le réseau routier local, par la réfection du rang de la Grande-Ligne et du rang du Barrage ;*
- *Analyser certaines solutions visant l'amélioration du signal cellulaire sur le territoire de la municipalité;*
- *Analyser certaines solutions en lien avec le service d'internet haute vitesse, de téléphonie et de télévision par câble dans les rangs non-actuellement desservis ;*
- *Soutenir la mise en place d'un projet de développement domiciliaire distinctif ;*
- *Réaliser les études et travaux préliminaires visant à séparer les eaux pluviales des égouts domestiques sur le réseau d'assainissement des eaux usées*

Je vous invite à assister à la séance spéciale d'adoption des prévisions budgétaires

Jeudi 15 décembre
Salle municipale
19h30

Conformément au troisième alinéa de l'article 955 du code municipal, le maire doit déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ depuis la séance du dernier discours du budget. Je dépose donc cette liste, laquelle est disponible pour consultation au bureau municipal.

Enfin, je veux vous remercier pour la confiance démontrée à l'égard du conseil tout au long de l'année. Je tiens également à remercier mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que les employés municipaux, permanents, temporaires, occasionnels et sans oublier bien sûr l'excellent travail de tous les bénévoles. À vous tous qui faites de notre municipalité un endroit incomparable, je vous souhaite un très joyeux temps des Fêtes et une excellente année 2017.



Guy Veillette, maire